



Pour répondre à la demande du marché toujours croissante vis-à-vis de la gestion des déblais contaminés, Englobe France a développé et construit ses propres centres de traitement de très grandes capacités, véritables plateformes multi-technologiques dédiées au traitement des terres polluées. Ces outils sont en ligne avec notre ferme volonté de réduire notre empreinte écologique, en minimisant la part de déchets ultimes destinés au stockage d'une part, et en redonnant une seconde vie aux sols après dépollution d'autre part.

## Des solutions de dépollution hors site multi-technologiques

Ces centres fixes de traitement, régis au titre des ICPE, mettent en jeu les procédés de bioterre dynamique ex situ et de ségrégation mécanique renforcée, et dans une moindre mesure, les procédés de désorption thermique et traitement par voie physico-chimique. Ces technologies complémentaires offrent une gamme complète de solutions face aux diverses problématiques des sols pollués et permettent d'adresser un large panel de contaminants organiques et inorganiques. Les matériaux résultant des traitements sont revalorisés à hauteur de 88% d'entre eux, directement ou indirectement, via leur incorporation dans la fabrication de matériaux alternatifs venant en compensation des prélèvements dans le milieu naturel. La démarche globale répond aux enjeux collectifs de préservation de notre environnement et de nos ressources.



## Nos Centres de traitement Englobe opérationnels en France :

- Echarcon (91), avec une capacité de 300 000 tonnes
- Bruyères-sur-Oise (95), avec une capacité de 300 000 tonnes
- Château-Gaillard (01), avec une capacité de 100 000 tonnes
- Chalandry-Elaire (08), avec une capacité de 60 000 tonnes
- Plessis-Belleville (60), une plateforme de transit avec une capacité de 50 000 tonnes

## PROCESSUS DE TRAITEMENT



Le transport de vos terres peut être assuré par voies routières, fluviales et ferroviaires.

Afin de garantir la chaîne de traçabilité des terres tout au long du traitement et a posteriori, les terres sont entreposées par lots sur des aires de stockage intermédiaires ou directement sur nos aires de traitement.

- Evacuations vers des filières spécifiques
- Revalorisation en matériaux BTP, terres végétales ou remblais techniques



Analyse préalable et traçabilité

Logistique

Contrôle de déchargement  
Sur nos sites

Stockage et traitement

Analyses des terres

Evacuations

Vos terres :  
Démarches admin et autorisations préalables CAP

- Contrôle lors du déchargement et portique de détection de radioactivité
- Vérification du Certificat d'Acceptation Préalable (CAP)
- Enregistrement sur un registre de la date, heure de réception et l'origine du chantier
- Suivi du déchargement qui s'effectue sur une zone dédiée par chantier
- Traçabilité via une CRM

Analyses sur toute la durée jusqu'au terme du traitement



**Date de création :**

- 2019

**Taux de valorisation :**

- 95%

Capacité de réception par jour : **5 000 tonnes**

Capacité de réception par an : **100 000 tonnes**



Volume de terre traitées depuis l'ouverture :  
**869 689 Tonnes**

**Superficie : 4ha** imperméabilisés

**Autorisation administrative :**

Arrêté préfectoral du 13 octobre 2017 délivré par la préfecture de l'Ain

**Type de clients :**

- Entreprise de dépollution
- Travaux publics
- Bureaux d'études
- Industriels

**Traitements multi-technologiques :**

- Biotraitement
- Désorption thermique
- Ségrégation mécanique des sols
- Soil washing (lavage de sols)

## TYPES DE DÉCHETS ADMISSIBLES

**Famille des essences et hydrocarbures légers**

- Diesel / Fioul domestique
- Essences
- Composés phénoliques
- Alcools
- Huiles lubrifiantes

**Famille des composés inorganiques**

- Métaux lourds
- Sels solubles

**Famille des composés organiques**

- PCB
- HAP
- Cyanures
- Solvants chlorés
- Pesticides/herbicides
- Créosote
- Fioul lourd
- Boues de raffineries

**Nature des matériaux acceptés sur nos centres**

- Terres polluées
- Gravats, bétons pollués
- Enrobés
- Terres mélangées à des DIB
- Ballasts

### Des solutions aussi adaptées au traitement de plantes invasives

**Mise à disposition des matériaux recyclés calibrés :**

- En remblais d'aménagement
- En sous-couches routières
- En préparation de ciments, bétons ...
- Fabrication de terres végétales

## AVANTAGES :

- Prise en charge des matériaux sous délai d'une semaine (en urgence pour pollution accidentelle)
- Garantie : plus de 30 centres de traitements de sols dans le monde et près de 25 ans d'existence en France
- Éco-responsabilité : alternative à l'enfouissement, une revalorisation des déchets
- Multi certification : ISO 9001, ISO 14001 et MASE
- Plateforme desservie par de grands axes routiers et disposant d'un embranchement ferroviaire privé

